

que inhérent aux sociétés en voie de développement de notre planète. Qui peut prédire que toutes les innovations, toutes les initiatives auront lieu dans des sociétés où sont au moins investis, par exemple, 1 million de dollars? Je me souviens que la Canadian Co-operative Implements, de Winnipeg, a commencé avec bien moins que cela. Elle a créé une industrie de machines agricoles propre au Canada, en fait propre à l'Ouest du Canada. Elle a mis au point des machines utilisables par les agriculteurs de l'Ouest. Je pourrais citer d'autres entreprises de ce genre à Yorkton, en Saskatchewan, à Calgary et à Regina.

Récemment, nous avons dépensé une grosse somme pour l'enquête menée par la Commission Barber sur ce qu'on pouvait ou devrait faire pour diminuer le coût des machines agricoles et, de ce fait, diminuer le coût de la production. La Commission a notamment recommandé l'importation de machines fabriquées à meilleur marché ailleurs qu'au Canada, voire à l'extérieur du continent nord-américain. Au Canada, nous avons une région agricole qu'on a parfois appelée le grenier du monde. Est-ce que ça ne nous amène pas à nous demander pourquoi il faut importer des machines pour y faire la culture et la récolte? Depuis la mise en exploitation des Prairies au début du siècle, nous produisons des denrées dans cette région. Qu'aujourd'hui nous devions importer des machines en vue de cette production, n'est-ce pas là la preuve du manque de capital, de développement et de recherche en ce secteur? Si les dirigeants de cette Corporation de développement doivent remédier à cet état de choses, il faut qu'ils soient disposés à aider les petites entreprises qui sont prêtes à aller de l'avant et à relancer au Canada la fabrication de machines agricoles.

• (2.20 p.m.)

Cette disposition a sa raison d'être, j'imagine, mais cette société devrait être prête à courir ce risque collectivement comme organisme du gouvernement, comme le font les établissements particuliers. Lorsqu'il s'agit de la mise au point d'un nouveau produit ou de nouvelles méthodes, rien n'est certain—parfois on réussit et parfois on échoue, mais si nous voulons mener à bien cette corporation, il nous faut courir le risque du succès ou de l'échec, car l'un et l'autre accompagnent les tentatives des hommes.

Au-delà de la question des instruments agricoles, nous pouvons envisager des réalisations dans d'autres régions du pays et trouver j'en suis sûr, le même besoin d'innover. De nouveaux projets pourront se réaliser, qui permettront aux Canadiens de jouer un plus grand rôle dans la propriété des industries manufacturières et le développement du pays. Ce devrait être sûrement là l'objectif primordial d'une corporation de développement du Canada, c'est-à-dire d'accroître la productivité du pays et la part de propriété détenue par les Canadiens. S'il s'agit simplement d'une compagnie chargée de réunir ce qu'il y a déjà au pays, sans faire preuve d'initiative, son succès est discutable et l'on devrait même se demander s'il y a lieu d'en jeter les bases. Il est inutile d'employer du temps et des efforts à réunir tout ce que nous avons réalisé sous une seule enseigne afin que les dirigeants puissent dire: «voyez tout ce que nous avons fait». C'est dans de nou-

velles entreprises et de nouveaux genres de développement que la Corporation de développement du Canada pourrait jouer un rôle significatif pour l'économie.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'éprouve certains doutes quand on nous demande, à nous députés, d'approuver la création d'une Corporation de développement du Canada. J'ai cinq raisons précises que je vais exposer. Étant donné que je n'ai pas l'intention d'intervenir de nouveau dans ce débat, j'espère que si mes remarques me prennent un peu plus de temps que celui qui m'est accordé, mes collègues seront assez aimables de se souvenir que je ne suis pas intarissable mais que j'aimerais exposer mes arguments en une seule fois.

Si je suis contre le concept de la Corporation de développement du Canada prévue dans le bill à l'étude—et je tiens à déclarer que je ne suis pas contre un autre bill qui pourrait assurer la «canadianisation» de notre développement—c'est d'abord parce que les conglomerats sont peu susceptibles d'être profitables. On n'a cessé de nous répéter que la rentabilité serait l'un des objectifs de la Corporation. Elle ne se portera pas au secours des industries en difficulté ni ne mettra sous son aile celles au bord de la faillite; elle absorbera les sociétés de la Couronne qui se sont révélées des réussites et non celles qui ont prouvé au long des années qu'elles avaient besoin d'argent pour survivre. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

Il nous faut considérer les échecs et les réussites des conglomerats contemporains. Lorsque le professeur Edward D. Maher, de l'Université du Nouveau-Brunswick, a comparu devant le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, il a évoqué un article paru le 9 mai 1970 dans le *Business Week* et où l'on disait entre autres:

Les directeurs de conglomerats sont maintenant obligés de faire état d'une croissance des gains d'entreprises existantes et il est devenu parfaitement évident que l'astuce, l'imagination et l'aplomb qui font d'un homme un bâtisseur d'empire n'en font pas nécessairement un gestionnaire avisé.

Quiconque s'intéresse à cette question peut se reporter à l'exposé élaboré du *Business Week*. Cela prouve simplement le grand nombre de choses disparates qu'on peut rassembler sous le même toit pour assurer la viabilité d'un conglomerat, mais ces entreprises ne prospéreront peut-être pas autant que si elles étaient gérées séparément. C'est pourquoi je doute qu'un excellent administrateur dans son domaine soit capable d'administrer le monde entier. Je veux dire par là qu'il est peu probable que des conglomerats soient aussi profitables que des entreprises restreintes à un seul domaine.

L'un des objets du bill est de confier, au départ, trois ou quatre industries à la Corporation de développement du Canada. L'expérience devrait inciter les députés à se prononcer sur ce bill avec une grande prudence. Des professeurs et d'autres gens renseignés dans les universités poursuivent actuellement d'intéressantes études...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député. Son apport au débat est très utile, mais la présidence a l'impression qu'il dépasse un peu les limites que lui permettent les amendements